



## APEL Sainte Jeanne d'Arc

### Herblay-sur-Seine

Conseil d'Administration

du lundi 31 janvier 2022

#### LISTE DES PERSONNES EN PRÉSENCE

Membres du Conseil d'Administration :

Élodie CATHAGNE-MARTIN, Présidente  
Caroline DO, Secrétaire et Vice-Présidente  
Amandine SIMOES, Vice-Présidente  
Nassima SLIFI, Secrétaire adjointe  
Sandrine DE PINA, Trésorière  
Stéphanie LE GAL, Virginie LEDEUR, Nadège MOUS, Lauriane MORAIS, Jérôme FLORKO,  
Kenny VAN LOOVEREN et André AGUEH.

*Absents excusés :*

*Membres du Conseil d'Administration : Solène COURTOT et Emmanuel BOULLAY.*

*Représentant de l'OGEC.*

*Représentant de l'établissement Sainte Jeanne d'Arc d'Herblay-sur-Seine.*

*Absents :*

*Pas de Membres du Conseil d'Administration absent non excusé.*

#### QUORUM

Aux termes de l'Article 7 des Statuts de l'APEL Sainte Jeanne d'Arc Herblay-sur-Seine, la présence d'un tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Le Conseil d'Administration étant composé de 14 membres, le quorum est fixé à 4 membres présents.

Le quorum est atteint avec 12 membres présents et le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

*Le Conseil d'Administration du jour est réalisé à visioconférence, les discussions et votes se font en conséquence en ligne et dans le respect des dispositions précisées dans les statuts de l'Association.*

*La séance est ouverte à 21h10.*

## ORDRE DU JOUR

1. Validation des comptes rendus de CA précédents
2. Point sur le Marché de Noël
3. Point sur les galettes des rois
4. Point sur le Colloque Ecologie de l'APEL
5. Point sur le partenariat avec le photographe
6. Point sur la Semaine des APEL
7. Point sur le Festival du Livre
8. Point sur la RPE
9. Point sur le Congrès APEL
10. Point sur la Kermesse
11. Point sur la Tombola
12. Point sur les thèmes à aborder demandés par les Membres du CA
13. Divers

### 1. VALIDATION DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS D'ADMINISTRATION PRÉCÉDENTS

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe que les comptes rendus des Conseils d'Administration précédents ont été soumis par email à l'ensemble des membres du CA pour relecture.

Elle propose de voter la validation de ceux-ci pour leur mise en ligne sur le site internet de l'APEL SJA Herblay.

→ **Approbation de la diffusion des comptes rendus des CA précédents, votée à l'unanimité.**

### 2. POINT SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Élodie CATHAGNE-MARTIN rappelle que toutes les participations des artisans ont été récupérées sauf une et qu'elles s'élèvent aux montants suivants, pour un total de 307,20 Euros :

- Bougies : 55,20€
- Vin : 119€
- Couture : 44€
- Peinture : 40€
- Alimentation : 41€ (à récupérer)
- Céramique : 8€

Elle précise que le gain du stand de l'APEL reste encore à ce jour à être compté.

Elle évoque le fait que, traditionnellement, ce dernier est offert en don pour le voyage organisé par le GS.

Jérôme FLORKO et Stéphanie LE GAL précise qu'ils n'ont pas d'information en tant que parents de GS sur le recouvrement des coûts du voyage quant aux différentes actions mises en place par la classe.

Sandrine DE PINA précise que le bénéfice net pour cette année scolaire est de 673,75€ ; elle souligne que celui-ci est similaire à celui de l'année scolaire précédente.

→ **Approbation de principe de la donation des gains du stand de l'APEL au voyage de fin d'année des GS, après récupération des frais engendrés par la gestion du stand, votée à l'unanimité.**

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe que, les comptes n'étant pas encore faits, une proposition financière sera à l'ordre du jour du prochain CA.

### **3. POINT SUR LES GALETTES DES ROIS**

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe qu'avec un bénéfice net de 2€ par galette vendue, le bénéfice de la commission s'élève à 135€ (Jérôme FLORKO n'ayant pas récupéré sa monnaie et l'ayant offerte à l'APEL).

Elle ajoute que les 2 galettes qui ont été donnée en plus par le prestataire ont été offertes au Père Charles.

Elle précise que la « livraison à domicile exceptionnelle liée à la crise sanitaire » s'est bien déroulée.

Elle évoque le fait que les retours des parents sont bons : les galettes sont bonnes et de qualité supérieure malgré une diminution de la taille de celles-ci par rapport à l'année passée. Elle pense que cela résulte d'une augmentation du prix des matières premières.

→ **Approbation de principe de la reconduction du partenariat avec ce prestataire pour l'année prochaine, si accord de sa part, avec un maintien du tarif facturé, votée à l'unanimité.**

### **4. POINT SUR LE COLLOQUE ÉCOLOGIE DE L'APEL**

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe renvoyer les codes par email pour ceux souhaitant s'inscrire au Colloque. Ce colloque aura lieu le samedi 12 février 2022 au Palais des Congrès de Versailles.

Sont déjà inscrits : Élodie CATHAGNE-MARTIN, Sandrine DE PINA, Nassima SLIFI, Stéphanie LE GAL, Mme MEYER et Stéphanie LAPENA (RPE APEL).

Elle souligne que l'attribution des subventions 2022-2023 sera liée à la participation des membres des CA des APEL d'école : la participation de l'APEL SJA Herblay est donc primordiale.

## **5. POINT SUR LE PARTENARIAT AVEC LE PHOTOGRAPHE**

Élodie CATHAGNE-MARTIN précise qu'une rencontre a eu lieu le lundi 24 janvier 2022 avec le prestataire.

Elle précise que les commandes pour les retardataires sont lancées, que la date des photos individuelles pour la rentrée 2022-2023 est fixée, que les photos de classe de cette année auront lieu le mardi 08 mars 2022 et que la mise à disposition gratuite de la borne à selfies pour la kermesse (le 26 juin 2022) est actée.

Caroline DO confirme que des emails ont été programmés pour informer les familles de l'école de la date des photos de classe pour avant les vacances et pour la veille de l'évènement.

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe Sandrine DE PINA que la dernière facture à jour n'a pas été reçue, incluant les retardataires. En conséquence, un point sur les bénéfiques liés à cette commission sera l'ordre du jour du prochain CA.

## **6. POINT SUR LA SEMAINE DES APEL**

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe que, en concert avec la Semaine des APEL, nous allons mettre en place différentes actions.

Jérôme FLORKO précise qu'une demande d'obtention gratuite de récupérateurs d'eau de pluie peut être effectuée auprès de la Mairie d'Herblay-sur-Seine.

Stéphanie LE GAL informe qu'une Apicultrice pourrait intervenir auprès de l'École dans le cadre d'une animation ou d'une présentation.

La récupération de reste de peinture est évoquée pour peindre le futur mobilier de la cour de récréation, actuellement en cours de fabrication.

Caroline DO propose la réalisation d'une fresque végétale sur le mur de la cour de récréation, en expliquant le thème « les arbres de la Bible » vu dans le Collège Saint Joseph d'Argenteuil. Nadège MOUS propose un partenariat avec un ami « graffer », pourquoi pas dans le cadre d'une activité avec les élèves de l'École.

Jérôme FLORKO réitère l'intérêt de récupérer les « pochoirs de jeux géants » pour le sol de la cour de récréation, achat commun de l'APEL95.

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe que la Fête du Printemps devrait avoir lieu le samedi 26 mars 2022, si confirmé par l'École. Une demande de mise à disposition du matériel pour la place de l'Église est à faire auprès de la Mairie. Cet évènement induit une mobilisation générale des membres de l'APEL SJA Herblay. Elle précise que lors du prochain CA, si confirmation reçue, l'organisation de l'évènement sera à prévoir (achat de bonbons, petits déjeuners, café et thé, jus, autres).

## **7. POINT SUR LE FESTIVAL DU LIVRE**

Élodie CATHAGNE-MARTIN annonce que les membres de la Commission Festival du Livre sont : Virginie LEDEUR, Lauriane MORAIS et Solène COURTOT.

Elle rappelle qu'un contact avec le prestataire doit être fait pour valider les dates du festival et les thèmes choisis par les maîtresses (eux aussi à valider auprès de l'équipe enseignante).

**→ Approbation de la réalisation de la vente des livres via un lien sur le site internet du prestataire, comme l'année dernière, votée à l'unanimité.**

## **8. POINT SUR LA RPE**

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe que Mme MEYER souhaite qu'ait lieu une RPE durant cette année scolaire.

Elle conclut que le sujet sera ré-abordé pendant le prochain CA.

## **9. POINT SUR LE CONGRÈS APEL**

Élodie CATHAGNE-MARTIN souligne que tous les membres du CA peuvent y participer et que celui-ci n'est pas réservé aux membres du Bureau.

Elle rappelle à Nassima SLIFI qu'elle doit se rapprocher d'Orlane (APEL 95) pour valider sa participation.

## **10. POINT SUR LA KERMESSE**

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe les membres en présence de diverses informations :

- Validation du contrat de location pour le château gonflable « Cars ».
- Thème de la kermesse à valider par Mme MEYER.
- Organisation prévue en 2 temps : vendredi soir et samedi matin. Maintien du souhait de réaliser une seule « vraie et unique » kermesse le samedi matin, pour toute l'école.
- Mise à disposition de la borne à selfies pour le samedi matin uniquement.
- Mobilisation générale des membres de l'APEL SJA Herblay.

## **11. POINT SUR LA TOMBOLA**

Stéphanie LE GAL, responsable de la Commission Tombola, informe que le listing utilisé l'année dernière sera à nouveau utilisé cette année pour faciliter la tâche et que celui-ci, ainsi que la lettre type pour la participation des commerçants, seront transmis par email aux membres du CA.

Elle propose, à l'image de l'année dernière, une prévente de 5 à 10 tickets par famille puis une vente des tickets restants le jour J en appliquant le principe du « 1<sup>er</sup> arrivé 1<sup>er</sup> servi ». Le tarif unitaire de 2€ est maintenu.

Jérôme FLORKO propose une idée de « gros lot » accessible via des tickets à tarif unitaire plus élevé : par exemple, une TV avec des tickets à 5€.

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe que la possibilité d'avoir à nouveau une corbeille de fruits à Grand Frais est assurée, vu que notre contact est une maman d'élève de l'école (possibilité de demander pour un panier de bonbons). Elle recommande aux membres de faire des demandes auprès des loisirs de la région du type escape game, escalade en salle, trampolines, etc.

## **12. POINT SUR LES THÈMES À ABORDER DEMANDÉS PAR LES MEMBRES DU CA**

Élodie CATHAGNE-MARTIN évoque divers sujets et donne la parole aux membres du CA :

- Élodie CATHAGNE-MARTIN rappelle que les subventions de l'APEL 95 sont validées dans la mesure où il y a une participation financière de l'APEL SJA Herblay et de l'OGEC (1/3 1/3 1/3) et que les fonds ne sont débloqués qu'une fois les factures reçues.
- Sandrine DE PINA confirme que les subventions de l'année scolaire dernière ont toutes été versées en septembre 2021.

- Élodie CATHAGNE-MARTIN propose que soit votée ultérieurement une participation financière supplémentaire de la part de l'APEL SJA Herblay pour le voyage à Guédélon (GS), celui au Puits du Fou (primaires), les Olympiades des maternelles et du nouveau mobilier pour les maternelles.
- Élodie CATHAGNE-MARTIN évoque une demande de participation de la part de l'école pour des PC supplémentaires pour les classes de CM1 et CM2 (actuellement 16 PC pour 2 classes de 30 élèves). Une demande pour des tablettes pour les maternelles avait été reçue l'année dernière.
- Plusieurs membres font remonter à notre présidente que, selon leur perspective, l'OGEC fait trop fréquemment appel à l'APEL SJA Herblay pour des frais qui seraient plutôt leur prérogative.
- La problématique du nombre d'élèves par classe est à nouveau évoquée. Malgré une augmentation des tarifs de l'école pour cette année scolaire, il est à déplorer que le nombre d'élève n'a pas pour autant diminuer. Une attention particulière est nécessaire car une augmentation des tarifs est à nouveau prévue pour l'année prochaine.
- Une absence de remboursement des frais de cantine est également soulignée, dans le cadre des fermetures de classes liées à la crise sanitaire du COVID.
- Élodie CATHAGNE-MARTIN confirme aux membres du CA qu'elle prend note des différentes remarques et qu'elle va en parler en conséquence avec l'école.

### **13. DIVERS**

- La date du prochain Conseil d'Administration sera fixée ultérieurement.
- Pas d'autre question.

*La séance est levée à 23h20.*

À Herblay-sur-Seine, le lundi 31 janvier 2022.

**Élodie CATHAGNE-MARTIN**

*Présidente*

*APEL SJA Herblay*



**Caroline DO**

*Secrétaire et Vice-Présidente*

*APEL SJA Herblay*

